

**CHEMTRADE**

Fiche de données de sécurité (FDS)
Sodium Nitrite, Granular Super Free-Flowing
Food Grade

Date de révision de la
fiche
signalétique: 02/25/2025

1. Identification

Identificateur de produit**Identité du produit**

Sodium Nitrite, Granular Super Free-Flowing Food Grade (CHE-2028S)

Autres moyens d'identification;

Nitrite de sodium, granulaire de qualité alimentaire super fluide
Nitrite de sodium granulaire Super Free Flowing Technical Grade, Nitrite de sodium, super fluide avec agent antiagglomérant FCC

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Formulations de sel de salage.

Restrictions d'utilisation :

Non disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Nom de la société**

Chemtrade Logistics Inc. (Canada)
155 Gordon Baker Road Suite 300
Toronto, Ontario M2H 3N5
416-496-5856

Chemtrade Logistics Inc. (US)
90 East Halsey Road, Suite 200
Parsippany, NJ 07054
(800) 228- 8558

Secours**Téléphone No**

Numéro de Chemtrade en cas d'urgence : (866) 416-4404 (États-Unis et Canada)
CHEMTREC +1-800-424-9300
Pour une urgence chimique, un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident, appeler CHEMTREC - jour et nuit

Service clientèle:

Pour des renseignements sur la FDS: (416) 496-5856
www.chemtradelogistics.com

2. Identification des dangers du produit

Cette FDS est alignée sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et sur le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Classification de la substance ou du mélange



Solide comburant, catégorie 3; H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
Toxicité aiguë (orale), catégorie 3; H301 Toxique en cas d'ingestion.
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aquatique (aiguë), catégorie 1; H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Éléments d'étiquetage**Danger**

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

[Prévention] :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P220 Tenir à l'écart des vêtements et autres matières combustibles.
P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

[Réponse] :

P301+310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin.
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P330 Rincer la bouche.



P337+313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P370+378 En cas d'incendie : Utiliser extinctions énumérées dans l'article 5 de SDS pour l'extinction.

P391 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

[Stockage] :

P405 Garder sous clef.

[Disposition] :

P501 Éliminer les contenus ou le conteneur conformément aux réglementations locales et nationales.

Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

Ne contient pas de composant(s) répondant à une « définition » de substance perfluoroalkylée et polyfluoroalkylée (PFAS) selon les réglementations américaines ou canadiennes.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Sodium nitrite Numéro CAS: 7632-00-0 Synonymes : Aucune information disponible	80 - 100	Solide comburant, catégorie 3; H272 Toxicité aiguë (orale), catégorie 3; H301 Toxicité aquatique (aiguë), catégorie 1; H400	Pas de données disponibles.
Carbonate de sodium Numéro CAS: 497-19-8 Synonymes : Aucune information disponible	0.5 - 1.5	Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2; H319	Pas de données disponibles.
Sel de sodium de l'acide nitrique Numéro CAS: 7631-99-4 Synonymes : Aucune information disponible	0.5 - 1.5	Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2; H319 Solide comburant, catégorie 3; H272	Pas de données disponibles.
Gel de silice, précipité Numéro CAS: 112926-00-8 Synonymes : Aucune information disponible	0.5 - 1.5	Non Classé	Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact de composition sont retenus en tant que secret commercial au sens de la norme de communication des dangers de l'OSHA [29 CFR 1910.1200].

**Section 4. Premiers secours****Description des premiers secours**

Généralités	En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Yeux	Irriguer abondamment avec de l'eau propre pendant au moins 30 minutes, en tenant les paupières écartées et consulter un médecin. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
Peau	Enlevez les vêtements contaminés. Lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utilisez un nettoyant pour la peau reconnu. Tremper la zone touchée avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.
Ingestion	En cas d'ingestion, obtenez des soins médicaux immédiats. Restez au repos. Ne pas provoquer de vomissements.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	
Résumé	<p>Toxique en cas d'ingestion. Provoque une irritation oculaire grave.</p> <p>Effets aigus sur la santé : la substance est irritante pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. Toxique en cas d'ingestion.</p> <p>INHALATION : Une exposition prolongée peut causer une irritation. La poussière respirable Peut-être absorbée par la circulation sanguine et avoir des effets indésirables. (IMMÉDIAT).</p> <p>CONTACT AVEC LA PEAU: L'exposition peut causer une irritation de la peau. (IMMÉDIAT).</p> <p>CONTACT VISUEL : Provoque une irritation oculaire grave. (IMMÉDIAT) Le contact provoque une irritation sévère avec des rougeurs et un gonflement de la conjonctive.</p> <p>INGESTION : Toxique en cas d'ingestion. (IMMÉDIAT). Ce matériau est toxique en petites quantités par voie orale et peut causer des effets nocifs sur la santé ou la mort. L'ingestion peut causer le methemoglobinemia. La manifestation initiale du methemoglobinemia est cyanez, caractérisée par les lèvres marine, la langue et les muqueuses, avec la couleur de peau étant gris ardoise. Une manifestation ultérieure est caractérisée par des maux de tête, une faiblesse, une dyspnée, des étourdissements, une stupeur, une détresse respiratoire et la mort due à l'anoxie. S'ils sont ingérés, les nitrates peuvent être réduits en nitrites par des bactéries dans le tube digestif. Les signes et symptômes de l'empoisonnement au nitrite comprennent la méthémoglobinémie, nausée, vertiges, augmentation du rythme cardiaque, hypotension, évanouissement et, peut-être choc.</p>



Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion

Toxique en cas d'ingestion.

Effets chroniques

Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés : Eau. Utiliser de l'eau pulvérisée ou pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de dioxyde de carbone. Ne pas utiliser d'agents chimiques secs ABC. Ne pas utiliser de jet d'eau puissant. L'utilisation d'un jet d'eau puissant peut propager l'incendie.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux : Décomposition thermique : > 320 °C (> 608 °F) : monoxyde d'azote, dioxyde d'azote et oxyde disodique.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumées.

Tenir à l'écart des vêtements et autres matières combustibles.

Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

Conseils aux pompiers

Comme pour tous les incendies, portez une pression positive, un appareil respiratoire autonome (APRA) avec une pièce complète et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Portez des APRA pendant le nettoyage immédiatement après l'incendie. Ne pas fumées.

Risque d'incendie : Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. **Comburant : augmente le taux de combustion des matériaux combustibles. Un agent oxizint fort. Au contact de la matière organique s'enflammera par frottement.**

Danger d'explosion : La chaleur peut augmenter progressivement la pression, rompre des récipients fermés, propager un incendie et accroître le risque de brûlures et de blessures. Puede explotar al calentarse por encima de 530 ° C (986 ° F)

Mesures de lutte contre les incendies : Utiliser une pulvérisation ou un brouillard d'eau pour refroidir les récipients exposés. **En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités : Évacuer la zone.**

Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Faire preuve de prudence au moment de lutter contre un incendie de nature chimique.

Produits de combustion dangereux : Monoxyde d'azote, dioxyde d'azote et oxyde disodique..

Autres informations : Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

**Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Mesures générales : Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne touchez pas ou ne marchez pas à travers les matériaux déversés. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Fournir une ventilation adéquate. Portez un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Voir la section 8. Éviter de respirer la poussière. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des matières combustibles. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Éviter la libération dans l'environnement.

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection personnelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

À son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide d'un personnel qualifié dès que les conditions le permettent.

Aérer la zone.

Méthodes de nettoyage : Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Récupérer le produit par aspiration, pelletage ou balayage. Transférer la matière déversée dans un récipient adéquat pour élimination. Communiquer avec les autorités compétentes après un déversement. Ne pas ramasser des matières combustibles comme la sciure de bois ou des matières cellulosiques.

Pour le confinement : Contenir les déversements solides avec des barrières appropriées et empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau. N'utilisez que des outils anti-étincelles.

Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

Section 7. Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipuler les conteneurs avec précaution pour éviter les dommages et les déversements.

Rangement sous clé.



Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Stocker dans un endroit sec et frais. Tenir et stocker à l'écart des températures extrêmement élevées ou basses, des matériaux incompatibles, de la nourriture et des boissons. Conservez dans un endroit à l'épreuve du feu. Des récipients qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et gardés en position verticale pour éviter une fuite. Ne pas stocker dans des récipients non étiquetés. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

"Est conforme à la réglementation applicable. Il faut suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique."

Matières incompatibles : Agents réducteurs, substances oxydables, sels d'ammonium, amines, composés amines, acides, bases solides, matériaux combustibles, métaux en poudre.

Autres dangers lorsque traité : Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Formulations de sel de salage.

Restrictions d'utilisation :

Non disponible

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle**Paramètres de contrôle****Exposition**

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
497-19-8	Carbonate de sodium	ACGIH	Aucune limite établie
		OSHA	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie



		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
7631-99-4	Sel de sodium de l'acide nitrique	ACGIH	Aucune limite établie
		OSHA	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
7632-00-0	Sodium nitrite	ACGIH	Aucune limite établie
		OSHA	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie



112926-00-8	Gel de silice, précipité	Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
		ACGIH	TWA: 4mg/m ³ (total) 1.5 mg/m ³ (Respirable)
		OSHA	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	4 mg/m ³ TWA (total); 1.5 mg/m ³ TWA (respirable)
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	10 mg/m ³ TWA (répertorié sous Silica - amorphous, precipitated silica and silica gel)
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	10 mg/m ³ TWA (répertorié sous Silica amorphous) 20 mg/m ³ STEL (répertorié sous Silica amorphous)
		Nunavut	10 mg/m ³ TWA (répertorié sous Silica amorphous) 20 mg/m ³ STEL (répertorié sous Silica amorphous)
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	6 mg/m ³ TWAEV (ne contenant pas d'amiante et <1% Crystalline silica, respirable dust)
		Saskatchewan	10 mg/m ³ TWA (répertorié sous Silica amorphous) 20 mg/m ³ STEL (répertorié sous Silica amorphous)
		Yukon	Aucune limite établie

Les limites d'exposition aux poussières de nuisance sont: OSHA PEL: 15 mg/m³ (50 mppcf*) TWA, ACGIH 10 mg/m³.

Contrôles de l'exposition Respiratoire

Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère déficiente en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, portez une protection respiratoire approuvée.

Yeux

Lunettes de sécurité chimique

Peau

Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Gants, vêtements de protection et lunettes de sécurité compatibles avec les produits chimiques. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection appropriés.

Matériaux des vêtements de protection : Matériaux et tissus résistant aux produits chimiques. Porter des vêtements résistants au feu/aux flammes/ignifuges.

Contrôles d'ingénierie

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans les zones confinées. Vérifier que tous les règlements nationaux/locaux sont respectés. Il faut utiliser de détecteurs de gaz quand des gaz ou vapeurs inflammables peuvent être libérés. Il faut suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

**Autres pratiques de travail**

Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Gants et tissus chimiquement compatibles, matériaux et tissus chimiquement résistants (p. ex. vêtements résistants au feu, à l'extinction et à l'ignifuge) et lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques. Ventilation insuffisante : porter une protection respiratoire. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. L'avez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Solide
Couleur	Jaune pâle / paille de couleur.
Odeur	Inodore
Point de fusion / point de congélation (°C)	273 °C (523 °F)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	N'est pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : Aucune information disponible Limite supérieure d'explosivité: Aucune information disponible
Point d'éclair	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune information disponible
Température de dégradation (°C)	Aucune information disponible
pH	Aucune information disponible
Viscosité (cSt)	Aucune information disponible
Solubilité dans l'eau	Aucune information disponible
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Tension de vapeur (Pa)	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible



Densité de vapeur	Aucune information disponible
Caractéristiques des particules	À travers un tamis de 40 mesh, % 75 À travers un tamis de 50 mesh, % 34 À travers un tamis de 70 mesh, % 15 À travers un tamis de 100 mesh, % 5,5
Vitesse d'évaporation (Ether =1)	Aucune information disponible
Gravité spécifique	2.168
Densité en vrac	76.9 -80.5

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Comburant : augmente la vitesse de combustion des matières combustibles.

Stabilité chimique

Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou basses, sources d'ignition, matières combustibles, matériaux incompatibles.

Matières incompatibles

Agents réducteurs, substances oxydables, sels d'ammonium, amines, composés amines, acides, bases solides, matériaux combustibles, métaux en poudre.

Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique : > 320 °C (> 608 °F) : monoxyde d'azote, dioxyde d'azote et oxyde disodique.

Section 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
--	-----------------------	-----------------------------	---	--	--------------------------------

**CHEMTRADE**

Fiche de données de sécurité (FDS)
Sodium Nitrite, Granular Super Free-Flowing
Food Grade

Date de révision de la
fiche
signalétique: 02/25/2025

Estimations de la toxicité aiguë du produit	183	NA	NA	NA	NA
---	-----	----	----	----	----

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Sodium nitrite - (7632-00-0)	180.00, Rat - Catégorie: 3	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	5.50, Rat - Catégorie: NA	Pas de données disponibles
Carbonate de sodium - (497-19-8)	2,800.00, Rat - Catégorie: 5	> 2,000.00, Lapin - Catégorie: NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Sel de sodium de l'acide nitrique - (7631-99-4)	> 5,000.00, Rat - Catégorie: NA	> 5,000.00, Rat - Catégorie: NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Gel de silice, précipité - (112926-00-8)	> 5,000.00, Rat - Catégorie: NA	> 5,000.00, Lapin - Catégorie: NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
497-19-8	Carbonate de sodium	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
7631-99-4	Sel de sodium de l'acide nitrique	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
7632-00-0	Sodium nitrite	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie
112926-00-8	Gel de silice, précipité	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Oui; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	3	Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	2	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable



Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles : Aucune information disponible

Symptômes et effets, aigus et différés :

Toxique en cas d'ingestion. Provoque une irritation oculaire grave.

Effets aigus sur la santé : la substance est irritante pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. Toxique en cas d'ingestion.

INHALATION : Une exposition prolongée peut causer une irritation. La poussière respirable Peut-être absorbée par la circulation sanguine et avoir des effets indésirables. (IMMÉDIAT).

CONTACT AVEC LA PEAU: L'exposition peut causer une irritation de la peau. (IMMÉDIAT).

CONTACT VISUEL : Provoque une irritation oculaire grave. (IMMÉDIAT) Le contact provoque une irritation sévère avec des rougeurs et un gonflement de la conjonctive.

INGESTION : Toxique en cas d'ingestion. (IMMÉDIAT). Ce matériau est toxique en petites quantités par voie orale et peut causer des effets nocifs sur la santé ou la mort. L'ingestion peut causer le methemoglobinemia. La manifestation initiale du methemoglobinemia est cyanose, caractérisée par les lèvres marine, la langue et les muqueuses, avec la couleur de peau étant gris ardoise. Une manifestation ultérieure est caractérisée par des maux de tête, une faiblesse, une dyspnée, des étourdissements, une stupeur, une détresse respiratoire et la mort due à l'anoxie. S'ils sont ingérés, les nitrates peuvent être réduits en nitrites par des bactéries dans le tube digestif. Les signes et symptômes de l'empoisonnement au nitrite comprennent la méthémoglobinémie, nausée, vertiges, augmentation du rythme cardiaque, hypotension, évanouissement et, peut-être choc.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement

spécial : En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion Toxique en cas d'ingestion.

Effets chroniques Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

**CHEMTRADE**

Fiche de données de sécurité (FDS)
Sodium Nitrite, Granular Super Free-Flowing
Food Grade

Date de révision de la
fiche
signalétique: 02/25/2025

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Sodium nitrite - (7632-00-0)	0.11, Oncorhynchus mykiss	15.40, Daphnia magna	159.00, Tetraselmis chuii
Carbonate de sodium - (497-19-8)	300.00, Lepomis macrochirus	227.00, Ceriodaphnia sp.	100.00, Algues
Sel de sodium de l'acide nitrique - (7631-99-4)	101.00, Oncorhynchus mykiss	3,581.00, Daphnia magna	Pas de données disponibles
Gel de silice, précipité - (112926-00-8)	10,000.00, Fish	10,000.00, Daphnia magna	10,000.00, Algae

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13. Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, fédérales, provinciales, territoriales et internationales.

Écologie - Déchets : Évitez les rejets dans l'environnement. Ce matériau est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir à l'écart des égouts et des cours d'eau.

Informations Supplémentaires : Le contenant peut rester dangereux lorsqu'il est vide. Continuez à observer toutes les précautions.

Section 14. Informations relatives au transport

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
Numéro ONU	UN1500	UN1500	UN1500
Nom d'expédition des Nations unies	Sodium nitrite	Sodium nitrite	Sodium nitrite

**CHEMTRADE**

Fiche de données de sécurité (FDS)
Sodium Nitrite, Granular Super Free-Flowing
Food Grade

Date de révision de la
fiche
signalétique: 02/25/2025

Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 5.1
Sous-classe: 6.1

Classe: 5.1
Sous-classe: 6.1

Classe: 5.1
Sous-classe: 6.1

Groupe d'emballage

III

III

III

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Oui; (Sodium nitrite)

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

Section 15. Informations réglementaires

Résumé sur les réglementations

La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA):

Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classement NFPA

Santé (bleu) :2

Feu (rouge) :0

Réactivité (jaune) :1

Spécial (blanc) :OX



Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Sel de sodium de l'acide nitrique

Gel de silice, précipité

Carbonate de sodium

Sodium nitrite

eau

Liste extérieure des substances (LES) :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Section 16. Autres informations

Date de révision de la 02/25/2025

fiche signalétique

Numéro de fiche 6

signalétique

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous



CHEMTRADE

Fiche de données de sécurité (FDS)
Sodium Nitrite, Granular Super Free-Flowing
Food Grade

Date de révision de la
fiche
signalétique: 02/25/2025

n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Avertissement : Les informations présentées ici sont fournies à titre de guide à ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être utilisées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final décide de la pertinence des procédures de sécurité utilisées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin du document